

# Une taxe qui n'augmente pas en 2017

Les élus du Sictom Issoire Brioude ont voté, vendredi à Sainte-Florine, le budget prévisionnel 2017. Il est construit sans augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Pierre Hébrard  
pierre.hebrard@centrefrance.com

**A**près une hausse de 14 % en 2015, puis de 0,8 % en 2016, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) du territoire géré par le Sictom Issoire Brioude n'augmentera pas du tout en 2017. Et ce même si, avec la création des nouvelles communautés de communes, le Sictom a récupéré sous son aile plusieurs communes et quelque 2.000 habitants. Le directeur, Serge Batisse, et le président, Claude Masseur, expliquent ce qui a permis d'empêcher une nouvelle hausse.

■ **Plus grand, mais avec les mêmes moyens.** Pour ce territoire de collecte agrandi, le Sictom n'a pas rajouté d'agents ou de véhicules et s'est arrangé pour ne pas avoir de coûts supplémentaires. « On est fidèle à la ligne de conduite qu'on s'est fixé en 2015, explique Serge Batisse : financer les nouvelles dépenses par de nouvelles économies ou de nouvelles recettes. »

■ **Des circuits réorganisés.** La collecte est le principal levier dont dispose le Sictom pour réguler ses dépenses. Les circuits sont en pleine évolution sur le terri-



ORDURES MÉNAGÈRES. La collecte est le principal levier permettant d'ajuster les dépenses au Sictom. PHOTO D'ARCHIVES

toire. La réorganisation doit durer jusqu'à la fin 2018. Il s'agit de passer à une seule collecte d'ordures ménagères par semaine partout où cela est envisageable. « On réorganise ces circuits en permanence pour être tout le temps au point d'efficacité entre prix et offre attendue. » Et face à ceux pestant parfois contre « une taxe plus élevée pour moins de collectes », le directeur explique : « Plutôt que de maintenir du service pour maintenir du service, on préfère maintenir ce qui est nécessaire à la bonne exécution de la collecte. Les gens at-

tendent un syndicat responsable qui propose une collecte à la hauteur des besoins. [...] Et si des gens trouvent leurs bacs trop petits, on en fournit des grands. Pour l'instant, nous n'en avons pas changé plus de 80... »

■ **Une évolution de la quantité de déchets.** « Auparavant, il y avait déjà des communes collectées une fois par semaine et d'autres deux, rappelle Serge Batisse. Et les rats ne montaient pas au mur... Depuis, nous avons rajouté la collecte de tri. La quantité d'ordures ménagères a baissé. Et il y a eu l'effet du programme de prévention des

déchets. Sur cinq ans, nous avons enregistré 7,25 % de déchets collectés en moins. » L'évolution des circuits se veut en lien avec les élus et le terrain : « On ne réduit pas les collectes de manière totalitaire. Cela se fait en corrélation avec les besoins du terrain. Et en période estivale, sur les zones où la population augmente, on les modifie temporairement. Collecter deux fois quand ce n'est pas nécessaire, c'est faire payer trop au contribuable. »

## Compostage de quartier, économie circulaire...

■ **Rigueur budgétaire.** Pour toute dépense incompressible, le Sictom recherche des augmentations de recettes. Et cela passe notamment par le travail avec les éco-organismes. « Dans les dernières choses mises en place, il y a le partenariat avec éco-mobilier. La mise en place d'une benne à la déchetterie d'Issoire nous a permis d'économiser 123.581 €. Celle de Brioude va être installée d'ici l'été ». Un nouveau partenariat qui, insiste le président, « ne rentre pas en concurrence avec les structures récupérant le vieux mobilier. Au contraire. » Le but final étant que toutes les tonnes collectées ainsi (par le tri et la déchetterie) sont autant d'occasion de générer des recettes et des tonnes non traitées par le Valtom.

■ **Des avancées au Valtom.** « Plusieurs changements, au Valtom, nous ont permis des économies ou des rentrées d'argent, explique le président, Claude Masseur. Il y a d'abord la mutua-

lisation globale des frais de transfert et de transport. La facturation des refus de tri (pourcentage de déchets non triés) est mutualisée puis rendue à chaque syndicat en fonction de ses résultats. Désormais, le Valtom reverse 100 % des revenus nets de la vente des matériaux. Enfin, 50 % des frais d'investissements de Vernea sont désormais facturés en fonction de la population, ce qui nous permet d'économiser 110.000 €. »

■ **Anticiper.** Pour la direction du Sictom, il est « hors de question de se réfugier derrière la fausse excuse des coûts du traitement. Avec le Valtom, nous connaissons l'évolution des coûts de traitement sur plusieurs années, insiste Serge Batisse. Cela permet de travailler en fonction. » Et l'avenir se prépare. « Concernant les éco-organismes, on s'attend à des baisses de soutien futures. Nous travaillons sur des projets à l'horizon 2020. Notamment l'élargissement des consignes de tri afin de retirer un peu plus de déchets des bacs gris. On planche également à développer le compostage de quartiers, situé au pied d'immeubles... Nous continuons également le travail auprès des scolaires. Et enfin, on travaille sur l'économie circulaire, avec des déchets en ressource. Pour les gravats, nous sommes en train de créer une convention tripartite avec une entreprise de Bayard. Les professionnels pourront amener leurs gravats. Les particuliers, eux, les déposeront en déchetterie et nous les réacheminons vers l'entreprise. » ■

## La Taupe reste sous surveillance

**VERGONGHEON.** En 2016, 707 m<sup>3</sup> de lixivats (liquide résiduel provenant de la percolation de l'eau à travers la masse de déchets enfouis) ont été récoltés sur le site de la Taupe. « Ils sont ensuite traités à la station d'épuration de Sainte-Florine », explique Serge Batisse. L'ancien centre d'enfouissement technique du Sictom (photo d'archives), situé à Vergongheon, reste sous surveillance. « Tous les jours, nous passons pour vérifier le site, s'assurer que les torchères brûlent en permanence les gazs issus de la fermentation des déchets et contrôler les cuves de lixivats. Il y a aussi un suivi environnemental, avec des prélèvements sur le site et à proximité, par un labo indépendant, faisant l'objet d'un rapport annuel transmis à la Dreal. » Le site doit être suivi jusqu'en 2036.



## EN CHIFFRES

**15.839.640 €**

C'est le budget prévisionnel total de fonctionnement du Sictom pour 2017. Parmi les plus gros postes de dépense : le traitement des déchets à Vernea (dont l'incinération), pour 3,1 millions d'€ ; la contribution au Valtom de 4,1 millions d'€ (pour le transport, le fonctionnement propre, l'amortissement de Vernea...) et le carburant consommé pour la collecte, pour 736.000 €. Les recettes se basent, elles, sur la Teom, pour 12,7 millions d'€ ; le soutien des éco-organismes, pour 1,3 million d'€, ou encore la vente de matériaux (585.000 €).